

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 5

Rubrik: Contrôle du miel 1974 du 1er mai au 31 octobre 1974

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le groupe *chartreuse* (**ch**) représente un cas unique parmi les mutants connus jusqu'à présent chez les insectes. Ici la 3-hydroxykynurénine la phase antérieure à la xanthommatine détermine la couleur des yeux, c'est-à-dire elle agit comme un pigment, de sorte que pour certains allèles (**ch^b**, **ch¹**, **ch²**) la couleur des yeux ressemble à la chartreuse verte. A l'encontre de **cr** dans les yeux **ch** s'accumule 3-hydroxykynurénine probablement parce que les prégranules se lient aux protides, de sorte que des bâtonnets caractéristiques, critalliformes, longs d'environ 2-5 μ se forment. En fonction du type et de l'âge du mutant **ch** peuvent apparaître, simultanément les uns à côté des autres et les granules d'ommochromes normaux donnent ainsi naissance à de grandes variations de couleur. La 3-hydroxykynurénine accumulée intensément a un effet réducteur sur le contenu de la cellule et c'est pourquoi tous les granules d'ommochromes apparaissent dans la phase rouge réduite (dihydroxanthommatine). Pour le moment on ne connaît pas comment le facteur **ch** trouble la formation des pigments. Sur la base de nombreuses recherches chimiques et microscopiques on propose deux explications : 1) le gène **ch** modifie la structure de la protide vecteur de sorte que la biosynthèse, en grande partie encore inconnue, de 2 molécules de 3-hydroxykynurénine de la xanthommatine vient à être troublée ; 2) le manque d'affinité pour l'oxygène d'un enzyme participant à ce processus empêche cette phase de la biosynthèse qui dépend de l'oxygène.

Les analyses chimiques et microscopiques des mutants de l'abeille démontrent qu'un phénotype (par exemple la couleur blanche des yeux) peut se baser sur des génotypes totalement différents, quelques-uns des gènes impliqués déterminant l'activité des différents enzymes de pigmentation, les autres contrôlant la formation et la structure des porteurs de pigment (granules).

(Tiré d'« *Apiacta* », 1.1974.)

CONTRÔLE DU MIEL 1974 DU 1^{er} MAI AU 31 OCTOBRE 1974

Après une année qui ne laisse que des souvenirs mitigés, nous osons espérer que 1974 sera plus clément et apportera aux apiculteurs beaucoup de satisfactions. Notre vœu est que la récolte soit bonne, permettant de satisfaire le marché et de contenter tous les amateurs de notre beau miel du pays. Avec le mois de mai, l'euphorie renaît au rucher. Les colonies sont fortes et des centaines d'abeilles naissent tous les jours. Les apiculteurs sont gonflés à bloc et avec tout leur matériel sont fins prêts et attendent avec impatience que les hausses se remplissent. Pourvu que le soleil

soit au rendez-vous et que les essaims ne viennent pas contrarier les projets. En ce qui nous concerne nous vous souhaitons bonne chance.

Pour mettre en valeur votre récolte, ce merveilleux produit de nos abeilles, la SAR, par le soin de ses sections organise chaque année un contrôle du miel. Comme déjà dit, il n'est pas nécessaire d'être un médaillé du concours des ruchers pour participer au contrôle du miel. Ce dernier est ouvert à tous nos membres et les exigences se résument en deux mots, qualité et propreté. Certes, nous ne doutons pas que tous nos membres remplissent ces conditions, mais en participant au contrôle, vous obtiendrez une carte, certifiant la pureté et la qualité de votre miel. Pour la promotion du miel suisse, faites-le contrôler.

Comme le contrôle suscite annuellement des questions, il n'est peut-être pas mauvais de procéder à quelques rappels et de préciser quelques points importants et essentiels pour le bon fonctionnement.

Nous prions instamment les responsables de sections qui organisent le contrôle de vouer toute leur attention à l'instruction de leurs membres, concernant la récolte, la purification et les soins à donner au miel. Les contrôleurs nommés doivent se rendre personnellement chez les apiculteurs, pour prélever les échantillons (deux de chaque sorte de miel, un étant destiné à la SAR, l'autre restant comme témoin à la section). Ils vérifient tous les récipients et leur contenu. Afin d'éviter tout malentendu, nous vous demandons de remplir correctement et lisiblement la feuille de contrôle, ne pas oublier l'adresse exacte et le numéro d'acheminement postal. Votre tâche étant importante, nous vous demandons d'exercer votre fonction avec tout le sérieux voulu.

Le jury examinera tous les échantillons et notera sur la feuille de contrôle la nomenclature exacte du miel soit : colza, fleurs, forêt, etc. Dans la mesure du possible, les envois doivent être groupés et emballés correctement.

Nous sommes certains que vous reconnaîtrez l'importance de ce qui précède et d'avance nous vous remercions de votre précieuse collaboration. Le matériel pour le contrôle : statuts, feuilles pour les contrôles et récapitulatives, verres échantillons exclusivement pour la SAR, est à votre disposition chez le préposé.

Otto Schmid,
av. de Crozet 20, 1211 Genève 28.

A vendre cadres en sapin pour Bürki, corps de ruche 28 mm, hausses 28 et 35 mm. S'adresser à Clerc Roger, 1751 Estavayer-le-Gibloux, tél. (037) 31 15 26.
--